

Annexe 2

Informations financières pour la mise en œuvre des actions du Plan pour une économie verte 2030 sous la responsabilité de la Société d'habitation du Québec

A - Niveau de dépense annuelle prévu au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)

Année financière	Cible (M\$)
2023-2024	0,000
2024-2025	0,000
2025-2026	0,000

B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total
S.O.			